Le Haut Conseil du travail social (HCTS) s'est réuni en assemblée plénière mardi 1er avril 2025.

La DGEFP et France Travail lui ont présenté les enjeux et modalités de l'évolution des pratiques professionnelles dans le cadre de l'accompagnement rénové des demandeurs d'emploi, avec l'appui de témoignages de professionnels.

Après avoir donné quelques points de repères de la réforme pour le plein emploi, les intervenants ont présenté :

- Des stratégies de professionnalisation, pour une meilleure articulation des pratiques d'intervention de l'ensemble des acteurs du réseau pour l'emploi.
- L'académie France Travail, un outil au service des professionnels du réseau pour l'emploi.
- Des retours d'expérience sur l'accompagnement rénové des allocataires du RSA.

Les échanges qui ont suivi ont mis l'accent sur la nécessité d'une bonne inclusion des demandeurs d'emploi dans la définition, le déploiement et l'évaluation de la réforme afin de répondre aussi bien à l'objectif de plein emploi qu'aux aspirations d'émancipation des personnes.

L'assemblée plénière s'est poursuivie avec la discussion et le vote sur une motion intitulée : *« Pour un travail social à la hauteur des défis sociétaux : agir maintenant ! ».* Avec ce texte, le HCTS tire la sonnette d'alarme et rappelle que le travail social est la clé de voute du modèle de solidarité français auquel plus de 90% des habitants de notre pays sont attachés. Cette motion a été adoptée avec 21 voix pour et 4 abstentions. Les administrations et les organismes de sécurité sociale n'ont pas pris part au vote compte tenu de leur obligation de neutralité.